

Crues printanières et inondations : soyons vigilants!

Joliette, le 20 avril 2023 - En cette période de crues printanières, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière désire informer la population des risques pour la santé associés aux inondations. Voici les consignes de sécurité à suivre afin de les prévenir.

L'intoxication au monoxyde de carbone (CO)

Le CO est un gaz inodore et incolore qui peut avoir des conséquences sérieuses, allant jusqu'au décès. Seul un avertisseur de CO peut détecter la présence de ce gaz et la signaler. Les pannes d'électricité accompagnant parfois les inondations amènent certains citoyens à utiliser des solutions de rechange, comme les génératrices. Il est nécessaire de respecter les directives du fabricant lors de l'installation et de l'utilisation d'une génératrice et de l'éloigner des ouvertures (portes et fenêtres) de la maison. Les appareils comme les chauffeuses d'appoint ou de camping, les poêles de camping ou les barbecues fonctionnent avec des combustibles (ex. : propane, essence, gaz naturel, bois) et génèrent du CO, alors il ne faut pas les utiliser à l'intérieur ou pour chauffer son domicile. Pour en savoir plus, consultez le lien suivant : [Intoxication au monoxyde de carbone](#).

La salubrité des aliments

Afin d'éviter les intoxications alimentaires en cas d'inondation, les aliments qui sont entrés en contact avec l'eau ne devraient pas être consommés. Il est aussi recommandé de trier rigoureusement les aliments réfrigérés si la panne de courant dure plus de 6 heures, et ceux congelés si la panne de courant dépasse 24 heures. Pour plus de détails, consultez ce lien : [Conserver ou jeter vos aliments après une panne de courant ou une inondation](#).

La qualité de l'eau potable

Si vous êtes desservis par un aqueduc, suivez les directives de la municipalité ou de l'exploitant. Les personnes qui ont un puits privé devraient considérer leur eau comme étant non potable, jusqu'à preuve du contraire. Pour prévenir les maladies liées à la consommation d'eau contaminée, assurez-vous que l'eau de votre puits réponde aux normes avant de la consommer à nouveau. Pour en savoir davantage sur les mesures à prendre, consultez ce lien : [La qualité de l'eau de mon puits](#).

Les risques d'électrocution

En cas de doute sur l'intégrité de votre système électrique, il est impératif de communiquer avec [Hydro-Québec](#) ou avec votre fournisseur d'électricité.

Prévenir et éliminer la croissance des moisissures

Les moisissures pourraient se développer si l'assèchement, le nettoyage et la désinfection des matériaux et des surfaces sont inadéquats. Il est donc important d'intervenir rapidement avant que votre maison ne présente des signes de moisissures. Pour connaître les actions à entreprendre afin de protéger votre maison et d'éviter les

problèmes de santé causés par les moisissures, consultez ce lien : [Quoi faire pour votre maison à la suite d'une inondation?](#)

Pour obtenir un soutien psychologique

Les personnes sinistrées peuvent présenter du stress, de l'anxiété ou de la détresse psychologique pendant et après les inondations. Vous pouvez joindre en tout temps [Info-Social 811](#) afin d'avoir une assistance professionnelle adéquate.

Pour savoir comment agir avant, pendant et après une inondation, consultez le lien suivant : [Inondation](#).

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy
Directrice des affaires institutionnelles et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca